

Les organismes communautaires en périnatalité

DES ACTEURS CLÉS DANS LA RELANCE POST-PANDÉMIE

AVIS DE
LE COLLECTIF LES ACCOMPAGNANTES
Déposé au ministre des Finances du Québec
Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022

8 février 2021

Le Collectif Les Accompagnantes travaille à l'humanisation des naissances depuis près de 35 ans. Il vise l'empowerment des femmes et des familles.

Notre mission est d'aider toutes les femmes et les familles indépendamment de leur origine, leur statut conjugal ou social, leur orientation sexuelle, leur culture, leur revenu ou leur scolarité, à se préparer à mettre au monde de leur enfant et à les accompagner dans le respect de leurs choix à travers le processus du devenir parent. Et ce, peu importe leur choix, du lieu de naissance (hôpital, maison de naissance ou domicile) ou de l'intervenant (gynécologue, obstétricien, sage-femme).

La grossesse et l'accouchement sont des moments charnières dans la vie de toutes les femmes. C'est un moment de transformation où elles ont le potentiel d'affirmer leur rôle de femme dans toute sa complémentarité et sa complexité. La grossesse et l'accouchement créent un *momentum* qui a la capacité de se transformer en une source d'*empowerment* important. Il peut avoir un impact signifiant sur le sentiment de compétence, de confiance en soi et de contrôle (ou de reprise de contrôle) sur sa vie. Ces affirmations sont vraies pour toutes les femmes indépendamment de leur histoire de vie. Elles prennent un sens encore plus important pour ces femmes ayant rencontré, au cours de leur vie, des épreuves qui ont miné leur confiance et les ont fait prendre des chemins difficiles.

- Notre territoire officiel est celui de la Capitale Nationale, mais lorsque nous avons suffisamment de bénévoles disponibles et/ou habitant sur la Rive-Sud, nous accompagnons aussi des familles de Lévis. Comme une de nos bénévoles habite Bellechasse, elle a pu accompagner 2 familles de cette région l'an dernier. Actuellement une accompagnante habite Portneuf alors il est possible qu'on accepte quelques accompagnements dans ce secteur. On nous appelle souvent d'un peu partout en province, mais nous devons généralement les référer vers des accompagnantes travailleuses autonomes, car il n'existe pas d'autres organismes comme le nôtre.
- Pour joindre la clientèle, nous avons établi au fil des années une belle collaboration avec les CLSC, plusieurs UMF et les deux hôpitaux « accoucheurs » de la région ainsi que les maisons de naissance de la Capitale et Mimosa. Évidemment cette collaboration est toujours à refaire puisque le personnel change avec le temps. Nos dépliants et nos affiches sont bien en vue.

- Nous collaborons aussi avec plusieurs organismes communautaires de la région qui œuvrent aussi en périnatalité et auprès des jeunes familles. Ils publient nos services et nous réfèrent des familles et nous informons aussi notre clientèle de leurs services.

La clientèle qui utilise notre service d'écoute téléphonique, nos ateliers de préparation à la naissance et l'accompagnement à la naissance est constituée de jeunes familles qui attendent la venue d'un enfant. Ils ont donc moins de 45 ans. Certains sont en couple ou monoparental, scolarisés ou non, travailleurs ou non... Certaines de nos utilisatrices sont référées par les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, l'hébergement de la YWCA, le Ste-Bridgit, les CLSC et même certains médecins ou sage-femme, car elles sont vulnérables sans nécessairement sans argent...

- Pour l'ensemble de nos services, entre 30 et 40% de la clientèle sont à très faible revenu et environ 10% à faible revenu... Autour de 20% sont de nouveaux immigrants : certains ne parlent pas français, presque tous ont peu ou pas de réseaux, pour la plupart, leur conjoint ne prévoit pas être présent à l'accouchement soit par culture ou pour s'occuper des autres enfants, et toutes ont besoin de soutien pour comprendre notre système médical ainsi que les choix qui s'offrent à elles et les décisions qu'elles doivent ou peuvent prendre...
- Outre la précarité causée par le faible revenu, peu importe leur niveau de scolarité et leur statut social, beaucoup ont des troubles anxieux, des phobies, plusieurs vivent loin de leurs familles et ont peu de réseaux. Mais ils sont tous simplement de futurs parents avec leur lot d'inquiétudes, de peurs et de vulnérabilité...

Et tout ça, est encore plus vrai en période de pandémie!

Christiane Naud
Coordonnatrice générale
Collectif Les Accompagnantes



NOS RECOMMANDATIONS

À un moment où les communautés n'ont jamais eu autant besoin des organismes communautaires et où le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale est sur le point de dévoiler son plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), le budget 2021 est rendez-vous à ne pas manquer entre les organismes communautaires et le gouvernement. Il s'agit d'une occasion unique, pour le gouvernement, de mettre en place des mesures structurantes pour améliorer, à long terme, la situation des organismes et pour renforcer leur capacité d'agir à un moment où ils sont des acteurs clés pour la reconstruction du filet social dans le cadre de la post-pandémie.

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie de la population, d'assurer le respect de leurs droits et de réduire les inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches, nous recommandons que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome et la justice sociale.

Plus précisément, nous recommandons au gouvernement de :

1. Investir 460 millions \$ supplémentaire dans le financement à la mission globale des organismes d'ACA et ce, afin de favoriser le respect de leur autonomie et de renforcer leur capacité d'agir.
2. Indexer annuellement les subventions à la mission globale de tous les organismes d'ACA selon la hausse des coûts de fonctionnement.
3. Investir massivement dans les services publics et les programmes sociaux afin de réduire les inégalités socioéconomiques et d'améliorer l'accès, sans discrimination, à des services publics universels, gratuits et de qualité.
4. D'ajouter des sommes supplémentaires afin de tenir compte des besoins supplémentaires provoqués par le COVID-19
5. De donner à tous les ministères et organismes gouvernementaux les moyens financiers pour concrétiser les engagements du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) dont la sortie est prévue pour le printemps 2021.

Ces recommandations vont dans le sens de la campagne [Engagez-vous pour le communautaire](#), qui réunit les 4000 organismes de tous les secteurs de l'action communautaire autonome du Québec.

LE PAGAC – UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE À NE PAS MANQUER!

Pour assurer une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien financier de l'action communautaire, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, a amorcé, en mai 2019, des consultations en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Plus d'une [centaine de mémoires](#) ont été déposés afin de mettre en lumière les besoins des organismes.

Ce plan d'action, dont la sortie est prévue pour le printemps 2021, est très attendu par les organismes communautaires qui vivent, depuis plusieurs années, dans des situations de sous-financement insoutenables.

C'est pourquoi nous comptons sur le ministre des Finances pour donner les moyens au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de réellement faire une différence afin de renforcer la capacité d'agir de l'ensemble des organismes communautaires, en particulier pour les aider à faire face aux défis liés à la pandémie.

LE COMMUNAUTAIRE : UN MAILLON ESSENTIEL DU FILET SOCIAL

Le mouvement de l'action communautaire autonome compte plus de 4 000 organismes répartis dans toutes les régions. Il contribue à maintenir 60 000 salarié-e-s, ce qui représente 1,4 % de l'ensemble des emplois au Québec. Il est soutenu par 425 000 bénévoles qui lui offrent temps et engagement au quotidien. Il est fréquenté par plus d'un million de personnes vivant diverses

formes de difficultés.

Les organismes tel que le nôtre font partie intégrante du filet social québécois au même titre que les services publics et les programmes sociaux.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : DES ACTEURS CLÉS DE LA PANDÉMIE

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a dévoilé, en octobre dernier, les [résultats d'un sondage exclusif](#) auprès de la population québécoise portant sur le rôle des organismes communautaires durant la pandémie. Le sondage, réalisé par la firme L'Observateur, révèle que les Québécois-es ont une haute opinion de la place des organismes communautaires dans l'espace public. Il est vrai qu'au cours des derniers mois, les organismes ont joué un rôle essentiel durant la pandémie, ne cessant de rivaliser de créativité et de résilience pour continuer d'être présents auprès des populations qu'ils desservent.

- 71,8% de la population croient qu'ils sont des acteurs clés durant la pandémie pour rejoindre les communautés les plus affectées.
- Selon 66,9% de la population, le rôle majeur des organismes communautaires en temps de pandémie est d'aider les gens à combler leurs besoins de base urgents.
- Trois autres rôles ressortent :
 - o aider les gens à comprendre et à respecter les consignes de santé publique (57,9%) ;
 - o soutenir les personnes vivant une situation de vulnérabilité (56,6%) ;
 - o offrir aux gens un espace d'appartenance pour briser l'isolement et pour la création de réseaux d'entraide (54,2%).
- 80,9% des personnes sondées pensent que les organismes communautaires devraient recevoir un soutien financier de base adéquat pour leurs activités et leur soutien à la population.

LE CARACTÈRE ESSENTIEL DU FINANCEMENT À LA MISSION

Si les organismes d'ACA sont en mesure de jouer un rôle clé pendant la pandémie, c'est grâce à leur autonomie face aux orientations gouvernementales qui leur permet d'avoir une grande capacité de résilience et d'adaptation. Cette autonomie est directement liée au type de financement, à la mission globale, qui leur permet d'avoir le plein contrôle sur les décisions, orientations et actions de leur organisme et leur donne le pouvoir d'agir rapidement et efficacement afin de répondre aux besoins des populations qu'ils rejoignent.

Le caractère essentiel du financement à la mission devient d'autant plus important dans le contexte actuel de crise où le communautaire doit faire face à une recrudescence des besoins et que la tendance semble se maintenir à moyen et à long terme. Cette crise sans pareil a plongé des dizaines de milliers de personnes dans des situations précaires. C'est pourquoi, il nous apparaît crucial de renforcer, dès maintenant, la capacité d'agir des organismes communautaires qui sont en première ligne pour soutenir les populations vivant diverses formes de difficultés.

UN MANQUE À GAGNER TOTAL ESTIMÉ À 460M\$

Depuis la mise en œuvre de la [Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire](#) entre 2001 et 2006, jusqu'à tout récemment en 2017, aucun investissement sérieux n'a été fait pour le financement de base des organismes communautaires. Pendant cette période, les demandes d'aide et de soutien ont explosé en raison de la réduction des investissements dans les services publics et les programmes sociaux, en particulier pendant la période d'austérité de 2015 à 2018, plongeant ainsi le communautaire dans une situation de sous-financement perpétuel. Le manque à gagner pour l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome est estimé à 460 millions\$.

UNE INDEXATION INEXISTANTE OU INSUFFISANTE

L'absence ou l'insuffisance d'indexation du financement à la mission appauvrit les groupes davantage chaque année, puisqu'ils ne peuvent pas assumer la hausse de leurs dépenses (loyer, électricité, charges sociales comme employeur, etc.). C'est pourquoi l'indexation des subventions à la mission doit être accordée à tous les groupes et calculée en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement, estimée à 3,25% annuellement.

UN FILET SOCIAL À RECONSTRUIRE

La crise sanitaire actuelle rend visibles les conséquences du sous-financement des services publics et des programmes sociaux et amplifie les inégalités sociales. À l'instar de la Coalition Main rouge, nous demandons au gouvernement d'adopter certaines mesures fiscales ou de couper dans quelques dépenses, pour aller chercher un potentiel de 10 milliards \$ en revenus supplémentaires, chaque année. Cela permettrait de faire face aux prochaines crises et de réinvestir suffisamment pour le nécessaire renforcement du filet social québécois.

Voir les [solutions fiscales proposées par la Coalition Main rouge](#), disponibles en ligne.